

La Commission d'amnistie de l'Ouganda en phase finale de distribution des paquets de réinstallation à l'intention des ex-combattants

A&N No. 12 – 18 mai, 2006

Gulu, Ouganda—Vendredi 28 avril a marqué le début de la phase finale de distribution, par la Commission d'amnistie de l'Ouganda, des paquets de réinstallation aux anciens membres des divers groupes rebelles qui luttaient contre le gouvernement du Président Yoweri Museveni depuis 1986.

Les paquets, comprenant des articles de maison et des outils agricoles, sont fournis dans le cadre d'une subvention de 4,2 millions de dollars US de la part du Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration de la Banque mondiale (MDRP). La Commission vise à couvrir près de 15.000 ex-combattants sur un total estimé de 20.000 individus – appelés aussi « déclarants » - qui se sont démobilisés et ont accepté l'amnistie dans le cadre de l'Acte d'amnistie de 2000.



Lancé en janvier 2005, le programme cherche à apporter un appui plus élargi aux efforts de la Commission en matière de paix et de réconciliation et à aider les anciens rebelles à retourner à la vie civile. À ce jour, 8.953 déclarants ont perçu leurs paquets de réinstallation avec l'appui du MDRP et 3.997 déclarants les avaient déjà reçus dans le cadre de financements provenant d'autres sources.

Dans le nord de l'Ouganda, la région la plus affectée par la guerre menée par la *Lord's Resistance Army* (LRA) de Joseph Kony, la Commission a, jusqu'ici, enregistré 4.860 déclarants dans la région de Gulu et 5.156 déclarants dans la zone de Kitgum. Dans la sous-région Acholi - comprenant deux zones – 4.902 déclarants ont à présent reçu des paquets de réinstallation de la part de la Commission d'amnistie et avec l'appui du MDRP.

« Nous achèverons la distribution des paquets à toutes les personnes actuellement éligibles d'ici fin juin », a déclaré Patrick Ssemanda, Spécialiste du suivi et évaluation auprès de la Commission, à Gulu au début de la phase finale de distribution.

Le fait que la plupart des déclarants ne sont pas en mesure de retourner dans leurs localités réelles d'origine crée un défi majeur pour la Commission d'amnistie et son personnel dans le nord de l'Ouganda. La guerre,

Actualités et à noter

qui se poursuit depuis près de vingt ans dans le nord de l'Ouganda, a mené au déplacement de près de 1,6 millions de personnes qui se trouvent actuellement dans des camps pour personnes déplacées intérieurement.

« La difficulté vient du fait que la guerre n'est pas encore finie », a expliqué Mary Oker Maiko, responsable de l'Équipe de démobilisation et de réinstallation (DRT) pour la région de Gulu vendredi, alors que son équipe commençait à distribuer des paquets de réinstallation à plus de 2.210 déclarants. « Nous continuons à recevoir deux, trois ou quatre déclarants par jour. Nous nous inquiétons de ne pas pouvoir récupérer tous les enfants qui sont en captivité. Pire, ce milieu de réintégration n'est pas habituel parce que nous emmenons nos déclarants dans des camps pour PDI » a-t-elle ajouté.

Dans le nord de l'Ouganda plus particulièrement, les déclarants sont souvent très jeunes. Ces enfants ont besoin de soins spécialisés dans le processus de réinstallation et de réintégration. Sur près de 6.059 enfants qui ont été, jusqu'à présent, démobilisés par la commission, 5.341 viennent de la sous-région d'Acholi.

Esther Atim, qui est l'Agent principal de réinstallation chargée de l'enregistrement des déclarants dans la région de Gulu s'est empressée d'ajouter, « les enfants nés en captivité, particulièrement ceux qui ont perdu leurs mères au cours du conflit, sont notre plus grande source de préoccupation »

Il est difficile de connaître le nombre exact de ces enfants, mais, selon Atim, certaines personnes en ayant la charge leur ont demandé assistance. La Commission ne disposant pas de politique d'appui aux enfants de moins de 12 ans, elle collabore, de manière rapprochée, avec d'autres organisations partenaires publiques et non gouvernementales – comme c'est le cas pour de nombreuses activités de la Commission.

En effet, la Commission d'amnistie, avec l'appui du MDRP, commence à atteindre de nombreux anciens enfants soldats et leurs familles et à apporter une contribution positive à leurs vies.

Une fillette, Mary Lalam, déclare sa reconnaissance pour l'appui de réinstallation de la Commission d'amnistie. En 2001, encore à l'école primaire à Pabo, ses deux frères, sa sœur et elle furent enlevés alors qu'ils cultivaient leur jardin. Elle s'est échappée deux ans plus tard et fréquente actuellement le collège de Koc Goma dont les frais de scolarité s'élèvent à 54.000 shillings.

« Je ne pouvais pas payer les frais de scolarité pour le dernier trimestre » a-t-elle expliqué. « Avec cet argent, je paierai directement deux trimestres. »

- par Moses Draku, Responsable de la Relation Publique pour la Commission d'amnistie, Ouganda
Pour de plus amples informations sur le MDRP, veuillez visiter www.mdrp.org/French/index_fn.htm, ou contacter Bruno Donat, Chargé de la communication au Secrétariat MDRP à la Banque mondiale, à info@mdrp.org.